

COMPTE RENDU
Conseil d'école du 11 mars 2021

En visioconférence

Ecole	La Chavanne	Planaise
Mairie- SIS	M DURET Michel, maire M PETIT Gilles, Président du SIVU	M. MURAZ Lionel, maire Mme GONTARD Nathalie, Vice-présidente du SIVU
DDEN	Mme MAQUEDA Michèle	
Parents	Mme FRANCOZ Florence Mme ROBERT Laëtitia	Mme BERTHAUD Stéphanie M GONTHIER Cédric M PENVERNE Erwan M TRICHON Julien
ATSEM - Service		
Enseignantes	Mme BOUGET Marjorie (remplaçante en GS/CP) Mme CURA Laëtitia Mme DUMOULIN Amandine Mme FLACHON Nathalie Mme THOMAS Anne Mme VILLAND Corinne Mme BUISSON Emmanuelle Mme BERLIOZ Camille (stagiaire) Mme MARTINEZ Anaïs (stagiaire)	

Excusées : Mme CHERY Sandrine, Inspectrice de l'Education Nationale, Mme FALEMPIN Sylvie (référente cantine/garderie), Mme FUSIER Sylviane (ATSEM/Bus), Mme RICHE Natacha.

Mmes ROBERT et VILLAND sont secrétaires de séance : elles prennent des notes de la séance et valident le compte-rendu.

I. Fonctionnement Ecole:

Modalités d'accueil et protocole sanitaire

Quelques points de rappel :

- ❖ Les enfants à partir de la classe CP, ainsi que les adultes, doivent porter un masque **de catégorie 1**.
- ❖ Procédure si votre enfant est malade :
 - Il présente de la fièvre (température > 38 degrés), une toux, une diarrhée, des vomissements, des douleurs abdominales... **La règle d'or : comme les autres années : ne pas le mettre en collectivité quand il est malade.**
 - **Faut-il aller chez le médecin ?**
 - Si votre enfant a été en contact, sans respect des mesures barrières, avec une personne testée positive et que son état n'est pas inquiétant : rendez-vous chez le médecin. Celui-ci vous prescrira un test COVID, quelle que soit la circulation virale.
 - Si votre enfant n'est pas cas contact à risque et que son état n'est pas inquiétant :

- Si votre enfant a plus de 6 ans : rendez-vous chez le médecin ou prenez un avis médical. En effet, après 6 ans, les enfants sont mieux immunisés contre les viroses banales et sont moins souvent malades. C'est pourquoi il faut consulter lorsqu'ils sont malades. Si le médecin ne peut pas poser de diagnostic précis, il prescrira les examens nécessaires et notamment un test covid, d'autant plus si la circulation du coronavirus est importante.
- Si votre enfant a moins de 6 ans : pas besoin de vous rendre chez le médecin si les symptômes durent moins de 3 jours. En revanche, il faudra consulter en cas de persistance des symptômes après 3 jours.
- **Pour le retour en collectivité** : vous devez justifier d'un avis médical. Une attestation sur l'honneur écrite de l'avis médical et de la possibilité d'une reprise en collectivité est à remettre à l'enseignante ou la directrice.

❖ Les lavages des mains :

Ils sont fréquents comme le demande le protocole sanitaire. Les enfants doivent bien se rincer les mains, bien les sécher. En cas d'irritations, il faut consulter un médecin.

❖ Les tests salivaires :

Pour le moment, nous n'avons pas d'informations précises sur le sujet. Vous serez informés des éventuelles campagnes. Ils ne se feront qu'après accord des familles.

❖ Le sport en intérieur :

Il est interdit de faire des activités sportives à l'intérieur pour les classes de CP au CM2.
Les classes de maternelle peuvent, quant à elles, continuer les activités motrices en salle.

La situation sanitaire actuelle inédite et qui dure, entraîne des tensions dans la vie quotidienne.

Le climat scolaire est tendu pour tous. Il est bon de rappeler le rôle de chacun : les enseignantes ont un rôle d'enseignement, la mairie est responsable de la sécurité des élèves, les parents de l'éducation et du soin de leurs enfants. Nous parlons souvent de co-éducation car tous ces rôles sont complémentaires, mais ils ne sont pas similaires.

Effectifs

A ce jour:

L'effectif global de l'école est stable et il est de 137 élèves répartis de la façon suivante:

Deux enfants de la même fratrie ont été radiés depuis mi-janvier suite à une demande d'instruction en famille, en raison de la crise sanitaire.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
11	16	26	24	15	15	16	14

Rentrée 2021 :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
19 élèves attendus :	10	17	26	24	15	15	17
13 dont 8 inscrits + 6 inscrits							

L'effectif pourrait donc être de 143 élèves.

Les admissions auront lieu les mardis 4 et 11 mai sur rendez-vous. Les familles doivent au préalable avoir inscrit leur enfant en mairie du lieu de domicile. Les parents seront reçus à l'école dans le respect des gestes barrières.

La répartition des classes se fera fin juin.

PPMS : Plan Particulier de Mise en sûreté

Trois exercices « incendie » sont prévus dans l'année. Le prochain aura lieu avant les vacances d'avril. Lors de la semaine citoyenne du mois de mai, les pompiers devraient intervenir lors d'un exercice sous fumée froide.

Actuellement, nous sommes toujours en plan Vigipirate urgence attentat. Nous demandons aux familles de ne pas stationner et de ne pas rester aux abords de l'école après avoir déposé les enfants. Ceci explique aussi pourquoi nous ne pouvons pas envisager des sorties de proximité sur la commune sans avoir au préalable l'accord de l'IEN, de la mairie et d'en avoir informé la gendarmerie.

ENT ONE

L'école va privilégier l'utilisation de l'Espace Numérique de Travail ONE pour la messagerie entre l'école et les parents. Nous invitons donc les parents qui ne l'ont pas encore fait à activer leur compte ONE. Les fiches de connexion individuelles nominatives ont été données à chaque parent avant les vacances de février dans le cahier de liaison des enfants. Il est beaucoup plus aisé d'envoyer des messages groupés par l'ENT ONE.

II. Organisation Pédagogique :

Activité Pédagogique Complémentaire

Ce sont des séances d'aide au travail personnel, de soutien. Ces activités pédagogiques ont lieu tous les lundis, mardis et jeudis de 11h30 à 12h. Il s'agit d'une aide individualisée sur des difficultés définies. Cette aide est proposée aux familles par écrit et pour une période donnée.

Evaluations Nationales CP

Une seconde session d'évaluations a eu lieu du 18 au 29 janvier. Ces évaluations ont permis de faire un point sur les compétences de chaque enfant de CP dans les domaines du français et des mathématiques, et d'apprécier la progression des élèves par rapport aux évaluations du début de l'année.

Projets pédagogiques/ Activités sportives et culturelles

En raison de la crise sanitaire, il nous est difficile de nous projeter mais nous nous efforçons de proposer des projets aux enfants.

- Festivités de Noël :

Des ateliers de confections de Noël se sont faits cette année dans chaque classe.

Les élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2 sont allés chanter aux fenêtres des autres classes des chants chaque matin de la semaine avant les vacances de Noël.

Les PSMS et MSGS ont également offert un chant aux CE2CM1 et CM1CM2 dans la cour.

Comme à l'accoutumée, Le SIVU a financé un jeu pour chaque classe et la Chav'anaise a offert un paquet de friandises à chaque enfant.

Pour égayer cette période morose, le SIVU a offert des sapins pour l'extérieur, à décorer par chaque classe. Chacun a pu participer et accrocher sa photo sans le masque.

- Projet en partenariat avec la compagnie Autoch'tone : création d'un conte pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2
 Dans le cadre de son projet de développement culturel pour le territoire de Cœur de Savoie, la Compagnie Autoch'tone travaillera autour du conte et des légendes et partira à la recherche de la « légende de Cœur de Savoie ». Cette action culturelle est financée par la Communauté de Communes Cœur de Savoie et le Département de la Savoie. Ce projet est en cours dans les deux classes concernées.
- Spectacles au Coléo à Pontcharra :
 Les classes de PS/MS, MS/ GS et les élèves de GS de Mme Riche devaient se rendre au Coléo le mardi 15 décembre pour le spectacle « Cumulo Nimbus ». Celui-ci a été annulé. Il en est de même pour le spectacle « P'tit papier » du mardi 23 mars.
- Le spectacle de la Compagnie Artiflette « Bobines et flacons » pour les élèves de maternelle n'a pu se faire car il n'était pas conforme au protocole sanitaire en vigueur dans les écoles.
- Rallye mathématiques : les classes de CE2CM1 et CM1CM2 participent au Rallye Mathématiques de la Savoie. Il s'agit de défis mathématiques à réaliser en groupe.
- Ces deux classes participent également à un projet "75 ans de paix en Union Européenne", avec la Maison de l'Europe d'Albertville et de la Savoie.
 Les élèves produiront une réalisation commune qui sera exposée le 8 mai sur la place de l'Europe à Albertville à l'occasion de la journée de l'Europe qui commémore la déclaration Schuman et lors des commémorations.
- Vendredi 12 mars, l'Association Prévention Routière interviendra à l'école pour les classes de GS/CP, CP/CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2. Les élèves de CM1CM2 auront en plus de la formation un test de maniabilité du vélo. [Coût pour cette formation avec 2 intervenants 200 €]
- Projet avec l'infirmière scolaire et la classe de CM1CM2 : Mme Lemaître, avec l'accord de Mme Chéry, IEN de Montmélian, effectuera un projet sur le développement des compétences psychosociales à partir du 2 avril. Ce projet comprendra 5 séances d'environ 1h. L'objectif est de permettre aux élèves de développer leurs compétences émotionnelles, en identifiant les émotions, celles des autres, en apprenant à les exprimer et à les réguler. Ces interventions auront lieu dans la classe.
- Projet liaison école-collège : un travail en tutorat des élèves de CM1-CM2 avec des élèves de sixième devrait avoir lieu, sur le thème de l'art, la danse et la voix avec la compagnie du « Ver à soi ». Projet "Engageons-nous à corps perdus"
 Plusieurs interventions devaient avoir lieu à l'école en mars et avril. Celles-ci sont pour le moment repoussées fin avril- début mai, car la troupe souhaite travailler la danse en intérieur et cela n'est pas possible actuellement en raison du protocole.
- Jeudi 8 avril matin : La fête du Printemps sera organisée à l'école. Les enfants pourront venir déguisés.
- Semaine éco-citoyenne : elle sera organisée du 25 au 28 mai
 Les pompiers et la gendarmerie nous ont donné leur accord et interviendront.
 La gendarmerie interviendra sur la prévention routière avec les plus jeunes et sur le harcèlement et cyber harcèlement à partir du CE2.

Seront organisés des parcours dans le cadre de la prévention routière pour tous les enfants lors de cette semaine. L'Amicale La Chav'anaise a prévu d'offrir à l'école un kit de panneaux routiers et feux tricolores. [Coût environ 500€] L'école pourra mettre en situation la sécurité routière.

- Cycle « Roule » à vélo :
Un cycle vélo est envisagé pour les élèves des classes de GS/CP et CP/CE1 dans la cour de récréation, avec des jeux et de la maniabilité.
Les élèves de CE2 au CM2 auront un cycle vélo à l'extérieur de l'école. Pour rappel, il faut 1 parent agréé pour 6 enfants. Cette année, nous ne pourrons pas mélanger les classes : les parents n'accompagneront pas forcément leur enfant.
- Natation :
Une demande a été faite à la mairie de Montmélian pour un cycle natation de 8 séances pour les classes du CP jusqu'aux élèves de CM2. La secrétaire de Mme Le maire m'a confirmé au téléphone ce mardi qu'aucune décision n'avait encore été prise pour le centre nautique en raison de la situation sanitaire.
- Découverte du milieu équestre PS/MS/GS :
Les enfants de ces 3 niveaux auront un cycle « poney » ou une journée découverte. Cela dépendra des subventions allouées à l'école.

Sur le budget 2019-2020, il reste un montant de 2836 € pour les projets. Pour cette année, les subventions n'ont pas été allouées à ce jour.

Nous rappelons que ces activités sont organisées grâce au financement de l'Amicale de Parents d'élèves La Chav'anaise et grâce à la subvention du SIVU que nous remercions par avance.

Question parents : Serait-il envisageable de demander une participation financière aux parents pour le cycle « Découverte du milieu équestre » ? Oui, cela est envisagé.

- Le jardin à l'école : Certaines classes ont pour projet des travaux de jardinage à l'arrière de l'école (côté plateau sportif).
- Projet solidaire : Participation de l'école à l'opération « Le Petit déjeuner du copain » organisée par l'association des Pupilles de l'Enseignement Public. Il s'agit d'une collecte de denrées pour la banque alimentaire. Merci à tous ceux qui ont fait ou feront ces gestes de solidarité.
- Je remercie également toutes les familles qui ont aidé la famille de notre école sinistrée.
- Pensée pour notre amie et collègue Marie-Jo Lozat qui nous a quitté en janvier dernier et qui nous manque beaucoup.

III. Organisation Périscolaire SIVU : Intervention de M Petit, président

Monsieur Petit remercie également toutes les personnes qui ont participé à l'élan de solidarité pour la famille sinistrée. Une collaboration étroite a eu lieu entre la famille, la mairie-SIVU et l'école pour déterminer avec la famille ses besoins.

Des remerciements sont aussi formulés aux enseignants, personnels et parents pour leur implication dans cette période compliquée.

A la cantine, les groupes sont séparés. Cela a été complexe mais l'organisation est réussie. Certains parents ont signifié leur mécontentement face aux marquages au sol, sources d'anxiété. Le SIVU rappelle la nécessité de ces derniers.

Transport scolaire : il est demandé aux parents d'être vigilants que les enfants soient au bon arrêt de bus et aux bons horaires.

Le budget : celui-ci est élaboré actuellement. Le SIVU a eu un surcoût dans le budget fonctionnement en raison de la crise sanitaire (achat de gel, papier serviette...)

L'application d'inscription à la cantine/garderie va évoluer pour la rentrée 2021. Les inscriptions se feront toujours à la semaine ; cela entraîne moins de modifications pour le secrétariat du Syndicat Scolaire. Aujourd'hui une facturation à la demi-heure est possible. Avec la nouvelle application, une facturation au quart d'heure sera possible.

Interventions parents :

- Y a-t-il assez de parents accompagnateurs pour les agréments « vélo » ?

Réponse : des parents se sont mobilisés et vont passer l'agrément. Les sessions d'agrément sont limitées en nombre et en nombre de candidats. Il reste des places pour un agrément le 30 avril à Challes les Eaux, si des parents étaient intéressés (même si leur enfant n'est pas concerné par le vélo). L'agrément est valable 5 ans.

- Les parents délégués remercient le Syndicat Intercommunal et les enseignantes pour leur engagement pendant cette période si particulière.

La séance est levée à 20h.

Fait à Planaise, le 11 mars 2021,

Les secrétaires :

Mme Robert Laëtitia



Mme Villand Corinne



La présidente:

Mme BUISSON Emmanuelle

